

L'ajournement

réduction de l'aide accordée à titre de logement, mais plutôt de reconnaître la juridiction exclusive des provinces dans ce domaine.

La proposition que le gouvernement a mise de l'avant permettrait de maintenir les responsabilités fédérales pour les autochtones et la recherche et le développement.

[Traduction]

Il faut souligner que ces propositions sont soumises aux Canadiens à des fins de discussion. Le débat public a été favorisé à maintes reprises, que ce soit devant le comité parlementaire ou dans les conférences constitutionnelles. Nous espérons que le comité sera en mesure de nous donner des conseils.

• (1820)

Selon les vues exprimées par les Canadiens, le gouvernement entend discuter avec les provinces de toute cette question, y compris des arrangements nécessaires pour permettre à ces dernières de s'acquitter de ces responsabilités. Il serait prématuré à l'heure actuelle de spéculer sur les résultats de ces discussions.

HIBERNIA

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, le projet Hibernia me préoccupe, car on annonce aujourd'hui que Gulf Canada retire sa participation. J'ai l'impression que cette nouvelle inquiétera le gouvernement et peut-être même tous les Canadiens.

Or, ce retrait pourrait avoir un effet positif, soit celui d'augmenter la teneur canadienne du projet.

On m'a laissé entendre que de 50 à 60 p. 100 de l'équipement, des matériaux et des produits seraient canadiens. Le ministre m'a dit personnellement que ce pourcentage s'établirait entre 60 et 75 p. 100.

Je me demande si le pourcentage de la teneur canadienne est rehaussé à cause de l'inclusion de la main-d'oeuvre, ce que nous approuvons certainement. Nous voulons que la population de Terre-Neuve puisse travailler et nous nous en réjouissons.

Pour en avoir le coeur net, je me suis rendu à St. John's afin de découvrir pourquoi Algoma Steel avait perdu un contrat de fourniture de plaques d'acier, qui a été accordé à une entreprise belge alors qu'il s'agit d'une gamme de produits dans laquelle nous sommes indéniablement compétitifs. Il semble que notre soumission ait indiqué un prix tellement supérieur à celui de l'entreprise belge que nous avons pensé avoir affaire à un cas de dumping. Nous maintenons cette impression.

Néanmoins, j'ai été vivement impressionné par les gens que j'ai rencontrés à St. John's, c'est-à-dire le

responsable des relations gouvernementales, le conseiller juridique, le responsable des contrats et le directeur commercial. Je les ai tous rencontrés, et ils m'ont beaucoup impressionné parce qu'ils travaillent de façon consciencieuse.

En ce moment, le projet n'est plus sous la direction du gouvernement, et ces gens ont toute l'indépendance pour attribuer les contrats.

Sans être chauvin, je pensais d'abord que seule la société Algoma était en cause, mais depuis ce temps, d'autres entreprises ont communiqué avec moi. Les fabricants ont dépensé jusqu'à 100 000 \$ et n'ont même pas encore été admis à l'étape de la sélection préliminaire des soumissionnaires. Cette situation devrait préoccuper tous les Canadiens, mais particulièrement les fabricants canadiens qui avaient prévu obtenir quelques bons contrats solides. Tous ceux qui m'ont parlé ont laissé entendre que tout autre pays ferait certainement en sorte d'être extrêmement bien représenté et acquerrait le savoir-faire nécessaire pour pouvoir l'exporter plus tard, dans le cadre d'autres mégaprojets entrepris dans le monde.

Nous estimons que le Canada ne s'est pas vu offrir cette possibilité, et bien des entreprises canadiennes ont été laissées pour compte, simplement parce qu'elles n'ont pas pu se préparer. Elles n'ont pas pu répondre aux cahiers des charges très sévères du projet, ce que, encore une fois, nous acceptons, car ils doivent être très sévères et très rigoureux, étant donné les préoccupations en matière de sécurité.

On nous a demandé si cette société belge avait acheté le contrat ou si elle avait effectivement fait du dumping de produits dans notre pays. A-t-elle acheté ce contrat original pour pouvoir être admissible à tous les autres contrats de fabrication d'acier? Les représentants m'ont bel et bien dit qu'ils préféreraient faire affaire avec une seule société plutôt qu'avec toutes.

Algoma a proposé à Industrie, Sciences et Technologie Canada de faire enquête sur le dumping. On m'a dit que cette enquête prendrait une semaine. Il y a de cela quelques mois. Elle n'est pas terminée. Je ne sais pas au juste qui la mène.

Les producteurs d'acier me disent qu'ils sont solidaires. Ils sont préoccupés et disent que le Canada doit s'engager davantage et mieux représenter les entreprises qui perdent ces contrats. Les producteurs d'acier sont très inquiets et ne sont pas financièrement en mesure, pour l'instant, de porter ces accusations de dumping. Cela prend du temps et c'est très coûteux. Ils demandent donc au gouvernement de les aider. Le gouvernement doit intervenir, car ils sont tout simplement à court d'argent.